

Département  
HAUT-RHIN

COMMUNE DE BRUEBACH

## Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Arrondissement  
MULHOUSE-SUD

SEANCE DU 08 FEVRIER 2024

Nombre de  
Conseillers élus  
15

L'an deux mille vingt-quatre, le 08 février  
Le Conseil Municipal de la commune de Bruebach  
étant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,  
sous la présidence de Monsieur le Maire, Gilles SCHILLINGER

Conseillers en  
fonction  
14

Présents : M. Christophe SIX - Mme Caroline MULLER - M. Daniel BING,  
Adjoints - Mme Corinne HAJOSI - Mme Brigitte OSTERTAG - M. Luc RIEFFEL  
- M. Jean-Baptiste IDCZAK - Mme Aurélie LHOMMÉ - M. Benoît  
RINGENBACH - M. Aurélien MEROT - M. Jean-Marc JUND

Conseillers  
présents  
12 + 1 procuration

Absents excusés et non représentés : Mme Brigitte ESTERMANN

Absents : /

A donné procuration : Mme Priscille BAKAJ à M. Jean-Baptiste IDCZAK

Mme Caroline MULLER a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire

### 3. Finances

#### 3.1. Budget communal - Investissement avant le vote du Budget Primitif 2024

Madame Caroline MULLER, Adjointe en charge des finances, indique que par lettre recommandée avec accusé de réception, les services de Préfecture nous ont informé que la délibération du 14 décembre 2023 par laquelle le conseil municipal autorise le maire à procéder au mandatement des dépenses d'investissement à hauteur de 144 799,54 € ne respecte pas les aliénées 3 et 4 de l'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

S'agissant des crédits ouverts, les restes à réaliser ne peuvent pas être pris en compte dans le calcul du quart des crédits.

Le **Conseil Municipal**, à l'unanimité, **autorise** Monsieur le Maire à procéder avant le Budget Primitif 2024, aux engagements et mandatements de dépenses d'investissement sur la base de 25% des prévisions de 2023 des comptes suivants :

Compte/Libellé	Budget 2023	Engagt/Mandatement 25%
2111 Terrains nus	40 921,29 €	10 230,32 €
2131 Bâtiments publics	96 300,00 €	24 075,00 €
2151 Réseaux de voirie	21 700,00 €	5 425,00 €
2158 Autre mat. et outil. de voirie	248 487,46 €	62 121,86 €

2764 Créances part. et pers. droit privé	<u>24 518,16 €</u>	<u>6 129,54 €</u>
	431 926,91 €	<b>107 981,72 €</b>

BRUEBACH le 09 février 2024

La Secrétaire de séance,  
Caroline MULLER



Le Maire,  
Gilles SCHILLINGER

